

Développement durable, gouvernance et biodiversité marine

Christian.Bechemin@ifremer.fr

Les mers et océans représentent plus de 71% de la surface de notre planète. Ils jouent un rôle essentiel, à la fois pour les écosystèmes terrestres et marins mais aussi pour les activités humaines comme voie de communication (transport), comme source d'alimentation (pêche et conchyliculture) ou bien comme activité de loisir. A ce titre, les zones marines et plus particulièrement les zones côtières, sont l'objet de multiples enjeux notamment en ce qui concerne la protection de la biodiversité. A l'heure actuelle nous devons faire face à une perte de diversité sans précédent qui pourrait ne pas être sans conséquence sur l'exploitation du milieu marin. Chaque élément de la biodiversité présente des enjeux spécifiques qui sont tout aussi importants en termes de protection et d'exploitation.

A la lumière des prises de conscience au niveau régional, national et international un consensus s'est révélé sur la nécessité de promouvoir une activité durable de la pêche et plus régionalement de la conchyliculture, en accord avec la préservation de l'environnement marin. L'un des enjeux est d'être rapidement en mesure de définir l'action collective pour une meilleure gouvernance.

La deuxième conférence internationale de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) tenue en Indonésie en novembre 1995 a défini un programme d'action sur la diversité biologique de la mer et du littoral. Les principales dispositions proposent des mesures pour une gestion équitable des aires marines et côtière, la mise en place d'aires marines protégées, la durabilité de l'utilisation des ressources marines et côtières, la lutte contre l'introduction d'espèces exotiques et l'impact de l'aquaculture sur l'environnement. L'inquiétude suscitée par la préservation de la biodiversité marine a conduit, en 2002, lors du sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, à consacrer un chapitre du plan d'action aux océans et aux zones côtières. L'objectif étant de mettre l'accent sur la mise en place de plans internationaux, nationaux mais aussi régionaux pour lutter contre la perte de la biodiversité.

Du point de vue scientifique, l'étude des relations biodiversité et fonctionnement des écosystèmes s'impose de plus en plus en se plaçant entre écologie des communautés et écologie des écosystèmes. En ce sens, il est important de prendre en compte les interactions entre l'organisation du réseau trophique et le fonctionnement du milieu. **Le fonctionnement du réseau trophique est un indicateur de la biodiversité car il reflète la diversité et les caractéristiques des espèces.**

Cet aspect est particulièrement important au niveau de la diversité du phytoplancton. En effet, ce dernier est à la base de toute la chaîne alimentaire et supporte une production de ressources renouvelables importante. Il constitue la principale ressource trophique pour la conchyliculture. En qualité d'algue fourrage, le phytoplancton est impliqué dans l'affinage contrôlé d'huîtres creuses destinées à la commercialisation.

A l'échelle de l'écosystème cette notion de biodiversité correspond à la diversité des peuplements et à leurs interactions avec les processus écologiques qu'ils influencent plus ou moins et dont ils sont à l'origine. L'étude de ces relations devient actuellement une question de premier plan, dont l'importance ne cesse d'accroître avec les activités humaines.

Ainsi, tout comme l'ensemble des zones côtières et estuariennes intimement liées au milieu marin, la mer des pertuis est sujette à de nombreuses menaces pouvant fortement influencer sa biodiversité :

- La surexploitation de la ressource à des fins commerciales ;
- La pollution, occasionnée par des activités terrestres comme l'industrie, l'agriculture, l'urbanisation, les pollutions liées aux particules transportées par l'air ou par les eaux de rivières ;
- L'eutrophisation ;
- L'introduction d'espèces exotiques (eaux de ballast) ;
- Les changements climatiques ;
- La compétition entre espèces ;
- L'altération des habitats ;
- Les invasions biologiques

Il est ainsi devenu nécessaire de mieux comprendre les effets de la biodiversité sur le fonctionnement des écosystèmes et en particulier, les facteurs écologiques qui la conditionnent et notamment son altération. Ceci demande de disposer d'outils fiables et robustes, capables de prendre en compte l'imperfection des connaissances sur les écosystèmes, et susceptibles de venir en appui à la gestion. L'action d'Ifremer dans la mer des pertuis, au travers du CPER, devrait contribuer au développement de tels outils.